



MAIRIE DE MODANE

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 28 MARS 2014

Compte rendu en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal a été convoqué le vingt-quatre mars 2014 à l'hôtel de ville de Modane.

Le Conseil Municipal a siégé à l'hôtel de ville, le vendredi vingt-huit mars deux mille quatorze à dix-neuf heures, sous la présidence en premier lieu, de Monsieur Jean-Claude RAFFIN, Maire sortant, puis de Monsieur Louis THOMAS, doyen de l'assemblée et enfin, de Monsieur Jean-Claude RAFFIN, Maire.

Membres présents : RAFFIN Jean-Claude - SELTZER Nicole - THEOLIER Thierry - CHEVALLIER Sabine - MASOCH Gérard - CHIAPUSSO Aline - BILLOIR Julien - THOMAS Louis - FACON Christian - RATEL Chantal - SIMON Christian - LETT Xavier - FRIQUET Claude - DA LAMA Marie - TEYSSIER Yannick - BOTTE Géraldine - MOREAU Dominique - PASTEL Denis - JAMMES Sandrine - GINDRE Gabrielle - CRASEZ Angeline.

Absents excusés : /

Procurations : PERRI René à LETT Xavier - PETINOT Laurence à BOTTE Géraldine

Secrétaire de séance : Madame Angeline CRASEZ

Conseillers en exercice : 23

Quorum : 12

Présents : 21

Pouvoirs : 2

Votants : 23

ORDRE DU JOUR

1. Installation du Conseil Municipal
2. Election du Maire
3. Fixation du nombre d'Adjoints
4. Election des Adjoints

1. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur RAFFIN : Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte.

En qualité de Maire sortant, je vous ai convoqué ce soir afin de procéder à l'installation du nouveau Conseil Municipal issu des résultats des élections municipales du 23 mars 2014.

L'ouverture de cette séance doit être réalisée dans le cadre des dispositions légales et réglementaires strictes.

Dans le cadre de ces dispositions, je déclare installés les conseillers municipaux suivants :

- RAFFIN Jean-Claude
- SELTZER Nicole
- THEOLIER Thierry
- CHEVALLIER Sabine
- MASOCH Gérard
- CHIAPUSSO Aline
- BILLOIR Julien
- THOMAS Louis
- FACON Christian
- RATEL Chantal
- SIMON Christian
- LETT Xavier

- PERRI René
- FRIQUET Claude
- DA LAMA Marie
- TEYSSIER Yannick
- BOTTE Géraldine
- MOREAU Dominique
- PASTEL Denis
- JAMMES Sandrine
- GINDRE Gabrielle
- PETINOT Laurence
- CRASEZ Angeline

2. ELECTION DU MAIRE

Monsieur RAFFIN : la majorité des membres étant présents et le quorum étant atteint, j'appelle Monsieur Louis THOMAS en qualité de doyen d'âge du nouveau Conseil Municipal pour présider la séance afin de procéder à l'élection du nouveau Maire.

Monsieur THOMAS : En ma qualité de doyen d'âge de ce nouveau Conseil Municipal issu du scrutin du 23 mars 2014 et conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il m'appartient de faire procéder à l'élection du Maire et je dois être assisté d'un secrétaire de séance.

Je vous propose de désigner Madame Angeline CRASEZ comme secrétaire de séance.

Avis favorable de l'assemblée communale.

Je vous rappelle qu'en vertu de l'article L.2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal élit le Maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue et selon l'article L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, en l'absence de majorité absolue aux deux premiers tours, le vote sera acquis à la majorité relative au troisième tour.

En cas d'égalité de suffrages entre les candidats, le plus âgé est déclaré élu.

Donc, ma première fonction est de demander qui est candidat aux fonctions de Maire ?

Monsieur RAFFIN : Je suis candidat

Monsieur THOMAS : Nous avons donc un candidat : Monsieur Jean-Claude RAFFIN

Je déclare le scrutin ouvert.

Nous allons procéder au dépouillement de ce scrutin pour lequel je vous propose que je sois assisté de deux assesseurs d'une part, Madame Sandrine JAMMES, d'autre part, Monsieur Denis PASTEL :

- nombre de bulletins dans l'urne **23**
- bulletins nuls **0**
- suffrages exprimés **23**
- majorité absolue **12**
- M. Jean-Claude RAFFIN obtient..... **23 voix**

Monsieur Jean-Claude RAFFIN est élu Maire de MODANE.

Monsieur THOMAS : Merci. Je vais me permettre de m'adresser à Monsieur le Maire.

Cher Jean-Claude, au nom de tous les membres de la liste « Bien dans sa ville », je t'adresse mes très sincères et chaleureuses félicitations.

Je me permets également de te remettre, à titre symbolique, la clef de la ville et un chéquier au nom de la commune...

Permetts-moi aussi de te dire la joie, le grand plaisir qui me sont accordés en tant que doyen pour te passer pour six ans, l'écharpe de Maire de la ville de MODANE.

Monsieur THOMAS remet l'écharpe à Monsieur Jean-Claude RAFFIN.

Monsieur RAFFIN : Mon cher Louis, je te remercie et saches que je saurais en faire bon usage.

Je reprends la présidence.

3. FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur RAFFIN : Nous allons maintenant procéder à la fixation du nombre d'adjoints.

Le Conseil Municipal, sous la présidence du nouveau Maire, doit fixer le nombre d'adjoint sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal selon l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Modane comptant 23 conseillers municipaux, le nombre maximum d'adjoints est de six.

Je vous propose la création de six postes d'Adjoints au Maire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création de six postes d'Adjoints au Maire.

4. ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur RAFFIN : Nous allons maintenant procéder à l'élection des Adjoints.

Les Adjoints sont élus parmi les membres du Conseil Municipal, au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel ce qui revient à dire que les listes sont des listes bloquées.

Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a alors lieu à la majorité relative.

Je vous invite donc, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 et L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales à procéder à l'élection des Adjoints.

Je vous propose la liste suivante :

- SELTZER Nicole
- THEOLIER Thierry
- CHEVALLIER Sabine
- MASOCH Gérard
- CHIAPUSSO Aline
- BILLOIR Julien

Je déclare le scrutin ouvert.

Nous allons procéder au dépouillement de ce scrutin et je serai assisté à nouveau de Sandrine JAMMES et Denis PASTEL.

- nombre de bulletins dans l'urne **23**
- bulletins nuls **4**
- suffrages exprimés **19**
- majorité absolue **10**
- liste SELTZER Nicole..... **19 voix**

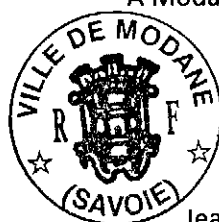
Je donne la liste des **Adjoints élus** dans l'ordre :

- Madame SELTZER Nicole, 1^{ère} Adjointe
- Monsieur THEOLIER Thierry, 2^{ème} Adjoint
- Madame CHEVALLIER Sabine, 3^{ème} Adjointe
- Monsieur MASOCH Gérard, 4^{ème} Adjoint
- Madame CHIAPUSSO Aline, 5^{ème} Adjointe
- Monsieur BILLOIR Julien, 6^{ème} Adjoint

L'ordre du jour étant épuisé, je lève la séance.

Séance levée à 19h30.

A Modane, le 31 mars 2014



Le Maire

Jean-Claude RAFFIN

